Parlant de l'économie canadienne, les ministres ont fait remarquer qu'un processus d'adaptation au climat évolutif national et mondial était en cours et que les rajustements que nécessiteront vraisemblablement les concessions tarifaires accordées et obtenues devraient, de façon générale, se révéler possibles dans le contexte d'une économie canadienne en plein progrès et en voie de modernisation. Les ministres ont signalé, à cet égard, que les réductions tarifaires seraient généralement échelonnées sur une période formée de huit étapes annuelles égales, entre le 1 janvier 1980 et le 1 janvier 1987. Des programmes d'aide au rajustement seraient offerts aux sociétés canadiennes afin de favoriser l'exploitation des nouvelles possibilités et d'aider les entreprises et les travailleurs à s'adapter à un environnement national susceptible de devenir plus compétitif.

"Le Canada, de dire les ministres, qui est une des principales nations commerciales, devrait, à ce titre, maintenir et améliorer sa position relative dans un environnement mondial où la concurrence se fait toujours plus serrée. Aussi, le gouvernement est-il fermement décidé, à cette fin, à créer au pays un cadre amélioré pour l'investissement, pour la production et pour le commerce. Des lignes d'action seront mises au point en consultation étroite avec les gouvernements provinciaux, ainsi qu'avec le milieu des affaires et celui du travail." Et les ministres d'ajouter: "Nous sommes persuadés que, tous ensemble, les Canadiens devraient être en mesure de se prévaloir pleinement des possibilités qui s'offrent à eux sur le plan du commerce et d'améliorer progressivement le rendement économique du Canada en général".

Les ministres ont fait remarquer que, au cours des négociations, une collaboration étroite, de même que des arrangements de nature consultative, s'était créée entre le gouvernement, les provinces, le milieu des affaires et celui du travail, ainsi que les groupes d'intérêt de consommateurs. Ces consultations ont été particulièrement importantes dans l'élaboration de la position et de la participation canadiennes aux NCM. En exprimant leur appréciation à tous ceux qui avaient donné leur opinion et fourni leurs conseils, les ministres ont dit leur désir d'assurer les provinces et les groupes d'intérêt du secteur privé de la ferme intention du gouvernement de maintenir et d'élaborer encore davantage le processus de consultation relatif aux lignes d'action canadiennes en matière de développement industriel et de commerce.